

principe de la nation la plus favorisée, les concessions faites à un pays doivent être étendues à tous les autres. Le Canada espère reprendre les négociations avant que l'accord actuel n'expire, en 1997.

Les négociateurs chargés du dossier des services de télécommunications de base ont mis fin aux discussions à la fin d'avril, acceptant de geler les offres actuelles et de reporter la conclusion des négociations au 15 février 1997. Les négociations concernant le transport maritime et les marchés publics se poursuivent.

Il est probable que la participation à l'OMC sera ouverte à d'autres pays, à condition qu'ils satisfassent aux exigences de l'Organisation. D'importants pays, comme la Russie et la Chine, seraient visés.

### **Conférence ministérielle de Singapour**

Le Canada met tout en oeuvre pour assurer le succès de la première conférence ministérielle que l'OMC doit tenir à Singapour en décembre 1996. Ses objectifs sont de veiller à ce que les accords de l'OMC soient mis en oeuvre intégralement et que les négociations dans le secteur des services soient menées à bonne fin, ainsi que de préparer le terrain pour une libéralisation plus poussée des échanges et pour l'adoption d'autres règles touchant, entre autres, le commerce et l'environnement. La libéralisation des échanges commerciaux et la protection de l'environnement sont des objectifs complémentaires. Il importe qu'il en soit de même des règles de l'OMC et des préoccupations pour la protection de l'environnement à l'échelle mondiale. La conférence ministérielle de Singapour fournira l'occasion de faire avancer les choses dans ce sens.